Descartes ou l'audace de philosopher en français

Mon propos est de souligner que, pour Descartes, écrire en français ou en latin ressortit à une véritable stratégie philosophique dont je chercherai à mettre au jour les raisons explicites et implicites. Je montrerai que le choix d'écrire en telle ou telle langue n'est pas seulement le choix du public visé mais que la question de l'adresse du texte se lit en plusieurs sens. Car la langue pour Descartes est vraiment philosophe au sens où elle engage à la fois un destinataire avec qui philosopher et une certaine manière de philosopher. Autrement dit, il ne philosophe pas avec les mêmes personnes ni de la même manière en français ou en latin. J'exposerai dans un premier temps que le choix que fait Descartes d'écrire le *Discours de la méthode* en français répond non seulement au désir de s'adresser à un public nouveau dans une langue nouvelle pour une philosophie nouvelle, mais aussi à la volonté de se tenir à l'écart des circuits officiels et institutionnels de diffusion de la philosophie. Descartes, en effet, ne se contente pas d'écrire le *Discours de la méthode* en français, mais il le publie de manière anonyme et il précise, dans la sixième partie, que ce sera le seul texte qu'il publiera de son vivant. Cependant, les circonstances l'ont fait changer d'avis et c'est en latin qu'il publie les *Méditations métaphysiques*. Je tâcherai d'expliquer ce changement de cap en mettant au jour la nouvelle ambition qui sous-tend le choix d'écrire en latin. Enfin je soulignerai que la publication en latin des *Principia philosophiae* parachève cette ambition : désormais la route est libre pour diffuser la philosophie nouvelle. C'est effectivement en français que Descartes rédigera ses derniers traités : *La Description du*

corps humain (1647-1648, ouvrage publié de manière posthume par Clerselier en 1664, à la suite de l'invention éditoriale qu'est le *Traité de l'Homme* – deuxième partie du *Monde ou traité de la lumière* érigée en traité) et *Les Passions de l'âme* (1649).

La première occurrence où Descartes justifie son choix d'écrire en français se trouve à la toute fin du *Discours de la méthode*[1] :

> Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens. Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons, parce que je les explique en langue vulgaire.

Il ne faut pas voir du patriotisme dans cette déclaration, loin s'en faut. Descartes a choisi de vivre aux Pays-Bas depuis presque dix ans, il y restera en tout vingt ans jusqu'à son départ en Suède en septembre 1649 où il mourra d'une pneumonie en février 1650. Dans une lettre à Constantin Huygens d'août 1640 (*AT*, III, 158), il affirme qu'il aime mieux vivre en Hollande que dans son propre pays et dans une lettre à son père du 28 octobre 1640 dont il ignorait la mort advenue dix jours auparavant, il lui explique les raisons qu'il a de demeurer en Hollande plutôt qu'en France, pour philosopher à l'abri des intrigues de quelques péripatéticiens, mal intentionnés pour lui, dans la créance qu'il en veut à leur philosophie (*AT*, III, 229). Ce n'est donc pas par patriotisme mais par volonté de ne pas ferrailler avec les péripatéticiens et leurs armes latines que Descartes préfère utiliser la langue vulgaire.

1. *Discours de la méthode*, p. 77 *in* tome VI des *Œuvres* de DESCARTES, publiées par ADAM & TANNERY en 11 tomes, Paris, 1897-1909 et un tome XII, supplément contenant la vie de Descartes par Charles Adam publié en 1913, rééditées en 11 tomes par le CNRS et Vrin, 1964-1974 ; 1996. Cette référence est abrégée par la suite en *AT* suivi du tome en chiffres romains et de la page en chiffres arabes.

Vulgaire vient de *vulgus* qui signifie le commun des hommes que l'on peut opposer aux lettrés ou aux clercs qui parlent latin et sont autorisés à lire les Saintes Écritures et y font autorité (autorité vient de *auctoritas*, *auctor*). La langue vulgaire pour Descartes est celle qui permet non pas de vulgariser sa philosophie mais de la diffuser auprès d'un public autre que celui des lettrés et des clercs. Cette justification finale du choix d'écrire en français – elle a lieu dans l'avant-dernier paragraphe du *Discours de la méthode* – répond symétriquement à l'ouverture : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée » (*AT*, VI, 1).

C'est d'abord au lecteur de bon sens que s'adresse Descartes, celui qui non seulement a l'esprit bon mais cherche à l'appliquer bien, celui, dit encore Descartes dans sa justification, qui ne se sert que de sa raison naturelle toute pure. Ce lecteur, notons-le, peut être une lectrice : le choix d'écrire en français permet de ne pas exclure les femmes qui, à l'époque, n'apprenaient ni le latin ni les mathématiques. Descartes ajoute, dans sa justification, que si, parmi les lecteurs, on en compte des lettrés, il espère qu'ils ne seront pas prévenus contre la langue vulgaire :

> Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons, parce que je les explique en langue vulgaire.

Dans cette déclaration, s'annonce déjà la querelle des Anciens et des Modernes qui fera couler tant d'encre à la fin du XVII^e^ siècle et au début du XVIII^e^ siècle. Sans entrer dans le détail de cette querelle qui opposa, au sein de l'Académie Française, Boileau, défenseur des Anciens, et Charles Perrault, défenseur des Modernes, et qui connut un rebondissement au début du XVII^e^ siècle à propos de la traduction d'Homère de madame Dacier, prenant le parti des Anciens, et Houdar de la Motte, défenseur des Modernes, on peut observer que cette querelle servit en réalité de couverture, souvent

pleine d'esprit, à des opinions opposées d'une portée beaucoup plus profonde. D'un côté, c'était l'idée même d'autorité qui était attaquée par les Modernes et de l'autre, l'idée de progrès. Or c'est cette opposition entre l'argument d'autorité des Anciens et l'argument du progrès des connaissances que Descartes introduit par son choix d'écrire en français.

En effet, dans sa justification, Descartes précise bien qu'il fait le choix de parler, non la langue de ses précepteurs et de ceux qui ne croient qu'aux livres anciens, mais la langue de ceux qui ne se servent que de leur raison. Autrement dit, Descartes vise un public nouveau auquel il s'adresse, non en latin, mais dans la langue simple et vulgaire. En écartant le latin, il refuse de prendre langue avec ses précepteurs et les doctes de manière générale. Le fait que le latin soit la langue de ses précepteurs et des doctes apparaît comme un défaut ou, du moins, comme un obstacle qu'il faut éviter, si l'on replace cette remarque dans le contexte du *Discours de méthode*. Car Descartes critique l'enseignement qu'il a reçu des jésuites de la Flèche :

> Mais, sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études, au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang de doctes […] je me trouvais embarrassé de tant de doutes et de tant d'erreurs, qu'il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance (*AT*, VI, 4-5).

Au terme du cours d'études scolastiques (les jésuites enseignaient le Cours de l'École, c'étaient des philosophes péripatéticiens, comme Descartes les nomme dans la lettre à son père mentionnée ci-dessus), Descartes sait qu'il ne sait rien : le rang de docte est celui de docte ignorant. Mais il a gardé le désir de s'instruire et ne veut plus perdre de temps. À plusieurs reprises, dans le *Discours de méthode*, il revient sur cette question du temps :

> Mais je croyais avoir déjà donné assez de temps aux langues, et même aussi à la lecture des livres anciens, à leurs histoires et à leurs fables (*AT*, VI, 6)

et, après avoir comparé la conversation avec les auteurs anciens au voyage, il ajoute :

> Mais lorsqu'on emploie trop de temps à voyager, on devient enfin étranger en son pays ; et lorsqu'on est trop curieux des choses qui se pratiquaient aux siècles passés, on demeure ordinairement fort ignorant de celles qui se pratiquent en celui-ci (*AT*, VI, 6-7).

Aussi décide-t-il de voyager dans le monde plutôt que dans les livres sitôt que l'âge lui permet de sortir « de la sujétion [des] précepteurs » (*AT*, VI, 9). Entre 1618 et 1628, Descartes voyage effectivement dans toute l'Europe, puis il s'installe en Hollande où il commence à rédiger en français un petit traité de métaphysique dont on n'a la trace que par la correspondance. Ensuite, il rédige, en français toujours, *Le Monde ou traité de la lumière* entre 1629 et 1633. On sait que la condamnation de Galilée par le Tribunal du Saint-Office a conduit Descartes à ne pas publier ce traité où il défend l'héliocentrisme et à lui substituer, en 1637, le *Discours de la méthode* suivi des trois essais – la *Dioptrique*, les *Météores* et la *Géométrie* – illustrant la fécondité et l'universalité de sa méthode. Descartes s'en explique longuement dans la sixième partie du *Discours de la méthode* où il présente son ouvrage de 1637 comme l'occasion de livrer au public une sorte de philosophie par provision au sens où son *Discours* remplace *a minima Le Monde* : les trois essais qui le suivent n'exposent pas les fondements de la physique mais s'appuient sur la méthode hypothétique des astronomes et se servent de suppositions pour traiter tel ou tel problème. Si Descartes publie ainsi un minimum de sa physique c'est pour employer le maximum de temps pour philosopher. L'ouvrage de 1637 est pensé par Descartes comme un gage de sa philosophie qui

lui permet de ne pas tomber sous le reproche de ne pas avoir fait pour le public ce qu'il devait (*AT*, VI, 75).

Dans cette ultime justification de publier seulement le *Discours de la méthode* et rien d'autre de son vivant (*AT*, VI, 66), Descartes n'a pas de mots assez durs pour dénoncer les sectateurs d'Aristote qui, bien loin de vouloir faire progresser la science de la nature en montant sur les épaules de leur maître, s'enroulent comme un lierre autour de l'arbre du Stagirite[2]. Il les compare encore à un aveugle « qui, pour se battre sans désavantage contre un qui voit, l'aurait fait venir dans le fond de quelque cave fort obscure » et il ajoute :

> et je puis dire que ceux-ci ont intérêt que je m'abstienne de publier les principes de la philosophie dont je me sers, car étant très simples et très évidents, comme ils sont, je ferais quasi le même, en les publiant, que si j'ouvrais quelques fenêtres, et faisais entrer du jour dans cette cave, où ils sont descendus pour se battre.[3]

Comme l'indique ce passage, Descartes a une conscience aigüe du caractère innovant et lumineux de sa philosophie nouvelle et de la charge destructive qu'elle porte vis-à-vis de la scolastique. Mais il préfère ménager son temps plutôt que de se transformer en bretteur et tomber dans le piège des disputes de l'École dont les faux doctes se font un titre.

Le choix d'écrire en français est donc une manière de désarmer ses adversaires qui risquent d'en perdre leur latin. Et, à ce propos, si l'on considère *Le Monde* où Descartes avait l'intention de s'exposer davantage en présentant les principes de sa philosophie, on remarque qu'à chaque fois qu'il introduit des expressions en latin, c'est pour mieux démanteler les conceptions scolastiques qu'elles

2. *AT*, VI, 70 : « Ils sont comme le lierre, qui ne tend point à monter plus haut que les arbres qui le soutiennent, et même souvent qui redescend, après qu'il est parvenu jusques à leur faîte ».
3. *AT*, VI, 71.

véhiculent. Ainsi, dans le chapitre VII, quand il présente sa conception du mouvement, il la démarque soigneusement de celle des philosophes qui « ne l'ont encore su expliquer plus clairement qu'en ces termes : *Motus est actus entis in potentia, prout in potentia est*, lesquels, ajoute Descartes, sont pour moi si obscurs, que je suis contraint de les laisser ici en leur langue parce que je ne les saurais interpréter [entendons traduire] »[4]. Cependant, pour enfoncer le clou, Descartes propose sa « translation » dans une mise entre parenthèses qui est une véritable mise à l'index de la définition aristotélicienne du mouvement (*Physique*, III, 1, 201a 9-13) : « (Et en effet ces mots : le mouvement est l'acte d'un Être en puissance, en tant qu'il est en puissance, ne sont pas plus clairs, pour être français) »[5]. Et Descartes poursuit : « Mais, au contraire, la nature du mouvement dont j'entends ici parler est si facile à connaître […] »[6]. Toutes les occurrences d'expressions latines[7] obéissent à la même stratégie : faire voir les obscurités voire l'obscurantisme des conceptions scolastiques et mettre en lumière par contraste la clarté de sa « langue philosophe ».

Nous avons dit que le *Discours de la méthode* était pensé par Descartes comme un gage de sa philosophie et qu'il ne désirait publier rien d'autre de son vivant[8]. Mais, en réalité, la réception de son ouvrage va mettre sa philosophie en gage. L'ouvrage qu'il présentait comme suffisant pour le public est suffisamment novateur et polémique pour qu'une guerre se déclare entre les

4. *AT*, XI, 39.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. Voir, par exemple, *A*T, XI, 39, 40

8. *AT*, VI, 66 : « je ne devais aucunement consentir qu'ils [mes écrits] fussent publiés pendant ma vie, afin que ni les oppositions et controverses, auxquelles ils seraient peut-être sujets, ni même la réputation telle quelle, qu'ils me pourraient acquérir, ne me donnassent aucune occasion de perdre le temps que j'ai dessein d'employer à m'instruire ».

tenants de la philosophie scolastique et Descartes, ce qui l'oblige à publier deux autres traités, cette fois en latin, où il expose sa métaphysique et les principes de sa philosophie. Comment expliquer ce changement de cap ? Pourquoi Descartes qui avait expressément déclaré qu'il ne publierait plus rien de son vivant a-t-il changé d'avis ? Et pourquoi a-t-il changé de langue ?

Premièrement, il n'est pas tout à fait certain que Descartes n'ait eu l'intention en 1637 de ne publier que son *Discours de la méthode* si l'on en croit la lettre à *** qu'il écrit fin mai 1637 où il déclare :

> Pour le traité de Physique dont vous me faites la faveur de me demander la publication, je n'aurais pas été si imprudent que d'en parler en la façon que j'ai fait, si je n'avais envie de le mettre au jour, en cas que le monde le désire, et que j'y trouve mon compte et mes sûretés. Mais je veux bien vous dire que tout le dessein de ce que je fais imprimer à cette fois n'est que de lui préparer le chemin, et sonder le gué.[9]

Descartes considère plutôt ce qui est sa première publication comme un ballon d'essai et, si l'accueil est favorable, si « le monde le désire », il continuera à publier sa métaphysique et sa physique. Car dès l'ouvrage de 1637, le dessein de Descartes apparaît clairement : il veut construire, à partir de fondements nouveaux, une « philosophie plus certaine que la philosophie vulgaire »[10], entendue au sens non péjoratif de philosophie de l'École communément reçue.

Deuxièmement, l'accueil de l'ouvrage de 1637 fut dans l'ensemble très positif de la part d'un grand nombre de lecteurs qui demandèrent à Descartes de publier toute sa philosophie[11]. Mais il y eut toutefois un accueil négatif de la part d'un jésuite, le Révérend

9. *AT*, I, 370.

10. *AT*, VI, 30.

11. Voir, sur ce point, la lettre au Père Dinet in *Œuvres philosophiques* (titre abrégé par la suite en *O.P.*), Paris, Garnier, en trois tomes, 1963-1973, t. 2, p. 1081.

Père Bourdin, futur auteur des septièmes objections aux *Méditations*. Celui-ci, selon Descartes, est un lecteur de mauvaise foi qui critique sans rien y comprendre sa *Dioptrique*. Mais l'orgueil de Descartes est touché, il décide de ne pas laisser sans réponse ce qu'il appelle la « vélitation »[12] et les « cavillations »[13] du Père Bourdin. Il veut réagir à un lecteur qui, selon lui, veut contredire sans lire et qui, par ailleurs, institutionnellement, fait partie du corps des jésuites qui furent ses précepteurs à La Flèche. Le Père Bourdin représente à ses yeux ce qu'il exècre dans la philosophie de l'École, à savoir les disputes qui ont pour fin non la recherche de la vérité mais la volonté de domination fondée sur la rhétorique. Le Père Bourdin est en quelque sorte le Gorgias de Descartes qu'il veut terrasser en même temps que tout le corps des jésuites, fidèle à sa méthode qui est, dans le doute, de ne pas perdre son temps à sonder chaque principe, mais de faire table rase de toutes les connaissances qu'il a reçues parce qu'elles ne sont pas certaines. Ainsi, dans une lettre à Huygens de juillet 1640, il écrit :

> Je crois que je m'en vais entrer en guerre avec les jésuites ; car leur mathématicien de Paris [le Père Bourdin] a réfuté publiquement ma Dioprique en ses thèses ; sur quoi j'ai écrit à son Supérieur [le Père Hayneuve], afin d'engager tout leur corps en cette querelle. Car, bien que je sache assez, il y a longtemps, qu'il ne fait pas bon s'attirer des adversaires, je crois pourtant que, puisqu'ils s'irritent d'eux-mêmes et que je ne le puis éviter, il vaut mieux une bonne fois que je les rencontre tous ensemble, que de les attendre l'un après l'autre, en quoi je n'aurais jamais de fin.[14]

12. Terme inusité qui vient du latin *veles* « soldat » et qui signifie légère attaque.

13. Terme de barreau et de controverse lui aussi inusité qui signifie mauvaise chicane, dérision, moquerie.

14. *AT*, III, 103. Sur cette décision de Descartes d'affronter les jésuites tous ensemble plutôt qu'un à un, voir aussi la lettre à Mersenne du 30 août 1640 *in AT*, III, 161.

Descartes se décide à livrer la guerre aux jésuites et, pour lui, cette guerre doit se livrer en latin comme il l'explique au Père Mersenne dans sa lettre du 28 octobre 1640 :

> Je vous écris ici une lettre latine[15], pour servir de réponse à celles que vous m'avez envoyées de leur part ; vous leur ferez voir, s'il vous plaît […]. Et s'ils n'y font réponse que de bouche, je serais bien aise, si cela ne vous importune, que vous voulussiez prendre la peine de mettre en latin, en cinq ou six lignes, ce que vous aurez à m'écrire sur ce sujet.[16]

Il est intéressant de noter que Descartes, par la demande qu'il fait à Mersenne de traduire les paroles des jésuites en latin, n'entend discuter avec eux qu'en latin. Pourquoi ce changement de langue ? L'attaque du corps de ses anciens précepteurs conduit Descartes à changer non seulement d'avis quant à la publication des principes de sa philosophie mais aussi à changer de langue. Dans la lettre au Père Dinet de 1642 où il relate sa querelle avec le Père Bourdin, Descartes explique en effet que ceux qui ne souhaitaient pas voir sa philosophie imprimée commencèrent à l'appeler le « célèbre prometteur », celui qui promet toujours sa philosophie mais qui ne la livre pas[17].

Pour répondre à ces attaques, Descartes adopte une nouvelle stratégie à partir de 1640 qui répond à une ambition explicite de détruire par la publication des *Méditations métaphysiques* la philosophie scolastique. Pour ce faire, il ne suffit pas de publier en latin les *Méditations métaphysiques* mais il faut habilement préparer leur accueil. Descartes dans la Préface de l'auteur au lecteur s'explique sur le choix d'écrire les *Méditations* en latin, il s'adresse non plus à tout le monde mais à un public choisi :

---

15. Cette lettre est aussi datée du 28 octobre 1640 (voir *AT*, III, 221-228), Descartes la confie à Mersenne pour qu'il la transmette aux jésuites.

16. *AT*, III, 206.

17. Lettre au Père Dinet, p. 1082-1083.

> et le chemin que je tiens […] est si peu battu, et si éloigné de la route ordinaire, que je n'ai pas cru qu'il fût utile de la montrer en français, et dans un discours qui pût être lu de tout le monde, de peur que les faibles esprits ne crussent qu'il leur fût permis de tenter cette voie.[18]

Comment expliquer ce retournement vis-à-vis du *Discours de la méthode* ? Les lecteurs de bon sens qui ne se servaient que de leur raison sont-ils devenus de faibles esprits qu'il faut écarter par la langue, car ils pourraient se croire autorisés à faire l'expérience métaphysique que Descartes réserve aux esprits forts, c'est-à-dire aux doctes qui parlent le latin ? Cette adresse des *Méditations* à des lecteurs choisis est encore renforcée par la dédicace de son ouvrage *À Messieurs les Doyen et Docteurs de la sacrée faculté de théologie de Paris*. Descartes chanterait-il la palinodie ? Non, point du tout. Son dessein est de jouer la carte de l'autorité contre la carte de l'autorité. La querelle avec le Père Bourdin lui a appris une chose : pour défendre la vérité, il vaut mieux s'aider de l'autorité. Ainsi, il écrit à Mersenne le 30 septembre 1640 :

> Car je vous dirai que les cavillations du Père Bourdin m'ont fait résoudre à me munir dorénavant, le plus que je pourrai, de l'autorité d'autrui, puisque la vérité est si peu estimée étant seule.[19]

Alors comment va-t-il procéder ? Il va assurer, si je puis dire, son propre service de presse : il va envoyer aux gens les plus hauts placés dans la hiérarchie des doctes son manuscrit des *Méditations* de manière à ce qu'ils lui soumettent leurs objections qu'il publiera en même temps que ses réponses à la suite des *Méditations*. Il adresse ainsi son manuscrit à Mersenne qui doit le faire circuler auprès des savants et doctes qu'il côtoie, au Père Gibieuf, un des principaux docteurs de la Sorbonne, dont Descartes cherche

18. *O.P.*, 2, p. 390.
19. *AT*, III, 184.

l'approbation de manière à se protéger des disputes sans fin des faux doctes. Il explique sa tactique à Mersenne :

> Car je ne crains pas qu'il y ait rien qui puisse désagréer aux théologiens ; mais j'eusse seulement désiré avoir l'approbation de plusieurs, pour empêcher les cavillations des ignorants qui ont envie de contredire, et qui pourront être d'autant plus éloquents en cette matière qu'ils l'entendront moins, et qu'ils croiront qu'elle peut être moins entendue par le peuple, si ce n'est que l'autorité de plusieurs gens doctes les retienne.[20]

En d'autres termes, Descartes construit un rempart d'autorité pour se protéger des inutiles cavillations mais aussi pour affronter tout d'un bloc les attaques des théologiens de la Sorbonne comme celles des jésuites et ne pas perdre de temps dans des controverses interminables. Il fait en quelque sorte un coup éditorial en publiant d'une seule traite les *Méditations*, les objections et ses Réponses. Il offre ainsi au public un ouvrage qui est une bombe philosophique visant à détruire la philosophie scolastique, tout en s'offrant à l'avance un droit de réponse qui est une sorte de réponse à toutes les objections à venir. En se mettant ainsi sous l'égide de la Sorbonne, il aura gagné un temps précieux car il aura évité les objections multiples des scolastiques et des jésuites ignorants qui se retiendront devant un tel rempart d'autorité. Une série d'objections n'arriveront toutefois pas à temps, ce sont les septièmes, celles du Père Bourdin, que Descartes publie en même temps que ses réponses à l'occasion de la deuxième édition des *Méditations* en 1642, et auxquelles il joint la lettre au Père Dinet, lettre qu'il voudrait décisive et définitive pour en finir avec les controverses des jésuites.

La nouvelle stratégie de Descartes, manifeste à travers son choix d'écrire en latin, est de démanteler la philosophie scolastique de

20. *AT*, III, 184. Voir aussi sur ce point, la lettre de Descartes au Père Gibieuf du 11 novembre 1640 *in AT*, III, 237-238.

l'intérieur en se servant de sa propre langue. Descartes se fait le cheval de Troie de l'institution de la philosophie scolastique dont les deux sièges principaux sont la Sorbonne et les collèges des jésuites qui ont pour fonction de l'enseigner. Pour Descartes, en effet, publier les *Méditations* doit suffire à détruire la philosophie d'Aristote parce qu'elles contiennent tous les fondements de sa physique. Ainsi, il écrit à Mersenne le 28 janvier 1641 :

> Ces six Méditations contiennent tous les fondements de ma physique. Mais il ne le faut pas dire, s'il vous plaît ; car ceux qui favorisent Aristote feraient peut-être plus de difficultés de les approuver ; et j'espère que ceux qui les liront, s'accoutumeront insensiblement à mes principes, et en reconnaîtront la vérité avant que de s'apercevoir qu'ils détruisent ceux d'Aristote.[21]

Cependant, Descartes n'est pas tout à fait sûr que les *Méditations* aient une charge explosive assez puissante pour détrôner définitivement la philosophie scolastique. Aussi met-il en place un nouveau projet qui prend deux formes successives. Dans un premier temps, il pense publier face à face un cours abrégé de l'École et son propre cours de philosophie. Il lit deux cours de l'École, l'Abrégé scolastique du Père Eustache puis celui de Raconis et il expose à Mersenne son dessein dans la lettre du 11 novembre 1640 :

> Mon dessein est d'écrire par ordre tout un cours de ma philosophie en forme de thèses […] et au même livre, de faire imprimer un cours de la philosophie ordinaire, tel que peut être celui du Frère Eustache, avec mes notes à la fin de chaque question [….] et peut-être à la fin je ferai une comparaison de ces deux philosophies.[22]

21. *AT*, III, 298.
22. *AT*, III, 233.

Sa méthode est toujours fondée sur le même principe d'économie : en attaquant un cours reconnu de l'École, il évite de perdre du temps dans des disputes particulières :

> car on peut aisément renverser tous les fondements desquels ils sont d'accord entre eux, et cela fait, toutes leurs disputes particulières paraissent ineptes.[23]

Est-ce la mort du Père Eustache qui conduit Descartes à refondre son projet ? Sans doute partiellement si l'on en croit sa lettre à Mersenne du 21 janvier 1641 :

> Je suis marri de la mort du Père Eustache ; car encore que cela me donne plus de liberté de faire mes notes sur sa philosophie, j'eusse toutefois mieux aimé le faire par sa permission, et lui vivant.[24]

Mais la raison profonde est qu'il s'ennuie en lisant ces cours :

> Je les ai laissé reposer, après avoir lu deux ou trois heures dans le premier, sans y rien trouver que des paroles.[25]

Aussi décide-t-il de renoncer à cette confrontation à moins que les jésuites l'obligent, par leurs attaques, à produire une réfutation de la philosophie qu'ils enseignent. En effet, il est persuadé que ses *Méditations* saperont toute cette philosophie :

> Mais aussi est-il vrai que j'ai entièrement perdu le dessein de réfuter cette philosophie ; car je vois qu'elle est si absolument et clairement détruite, par le seul établissement de la mienne, qu'il n'est pas besoin d'autre réfutation.[26]

Mais il ajoute à Mersenne que si les jésuites s'opposent à ses desseins, « ils m'obligeraient d'examiner quelqu'un de leur cours, et de l'examiner de telle sorte, que ce leur serait une honte à

23. Lettre à Mersenne du 11 novembre 1640 *in AT*, III, 232.
24. *AT*, III, 286.
25. Lettre à Mersenne du 28 janvier 1641 *in AT*, III, 296.
26. Lettre à Mersenne du 22 décembre 1641 *in AT*, III, 470.

jamais »[27]. Si, toutefois, les guerres scolastiques continuaient à faire rage, Descartes fait part à Mersenne, le 31 janvier 1642, de son ultime projet qui est à ses yeux une manière d'assener le coup de grâce aux jésuites et aux philosophes péripatéticiens :

> Peut-être que ces guerres scolastiques seront cause que mon Monde se fera bientôt voir au monde, et je crois que ce serait dès à présent, sinon que je veux auparavant lui faire apprendre à parler latin ; et je le ferai nommer *summa philosophiae*, afin qu'il s'introduise plus aisément en la conversation des gens de l'École, qui maintenant le persécutent et tâchent à l'étouffer avant sa naissance, aussi bien les ministres que les jésuites.[28]

C'est cet ultime projet qui l'emporte en raison du nombre croissant de ses détracteurs, comme Descartes l'explique au Père Dinet dans la lettre publiée à la suite des Septièmes objections du Père Bourdin et de ses Réponses :

> Mais quand je vis que leur nombre croissait de jour en jour […] j'appréhendai que, par leurs secrètes pratiques, ils ne s'acquissent du pouvoir et de l'autorité, et qu'ils ne troublassent davantage mon loisir si je demeurais toujours dans le dessein de ne point faire imprimer ma philosophie […] C'est pourquoi […] j'ai résolu de donner au public tout ce peu que j'ai médité sur la philosophie.[29]

Descartes ajoute que ce nouvel ouvrage diffèrera par l'ordre et le style du *Monde* dont il a exposé l'argument dans le *Discours de la méthode* :

> Mais je me servirai d'une règle et d'une façon d'écrire plus accommodée à l'usage des écoles, en traitant par petits articles chaque question dans un tel ordre, que pas une ne dépende pour sa preuve de celles qui l'auront précédée, afin que toutes

27. *Ibid.* Voir aussi la lettre à Mersenne du 19 janvier 1642 *in AT*, III, 481.
28. *AT*, III, 523.
29. Lettre au Père Dinet *in O.P.*, t. 2, p. 1083-1084.

> ayant de la connexion et du rapport les unes avec les autres, elles ne composent toutes ensemble qu'un même corps.[30]

Autrement dit, Descartes imite, dans la forme, la présentation des cours de l'École qui procèdent ainsi par questions et choisit de s'exprimer dans leur langue, en latin, « façon d'écrire plus accommodée à l'usage des écoles »[31].

C'est en se glissant dans le même moule qu'il pense parvenir à son but : substituer au manuel scolastique son propre manuel de philosophie dans les collèges :

> Et par ce moyen j'espère faire voir si clairement la vérité de toutes les choses dont on a coutume de disputer en philosophie, que tous ceux qui voudront la chercher la trouveront sans beaucoup de peine dans les écrits que je prépare.[32]

En 1644, Descartes publie les *Principia philosophiae*. Ce sera son dernier traité publié en latin. En effet, en dehors des *Notae in programma* « Notes sur un placard », contre son ancien disciple Regius qui a trahi sa pensée, en dehors de cet écrit polémique, donc nécessairement en latin, puisque pour Descartes le latin est la langue de la polémique, il rédige en 1647-1648 la *Description du corps humain* publiée de manière posthume et les *Passions de l'âme* publiées en 1649. Il meurt en 1650.

Au terme de ce parcours, que peut-on conclure ? La stratégie de Descartes de changer de langue, selon les publics et les objectifs visés, a-t-elle été efficace ? Apparemment non, si l'on en croit l'ordre verbal du Roi d'août 1671 notifié par l'archevêque de Paris, François de Harlay, interdisant d'enseigner dans les Universités une autre doctrine que celle qui est portée par les règlements et les

30. *Ibid.*, p. 1084.
31. *Ibid.*
32. *Ibid.*

statuts, à savoir la philosophie scolastique. Mais si la philosophie cartésienne est ainsi interdite d'enseignement, c'est qu'elle a déjà fait son chemin. Et l'on sait que l'ordre d'interdiction n'empêche pas la philosophie nouvelle de Descartes de continuer à se répandre, au contraire. Jonathan Israël, dans son ouvrage *Les Lumières radicales*[33], fait commencer les Lumières radicales, non pas en France mais aux Pays-Bas, non pas au XVIII[e] siècle mais dès les années 1660 avec l'œuvre de Spinoza. Il se peut bien qu'elles commencent encore plus tôt : dès 1637 avec le choix que fait Descartes d'écrire le *Discours de la méthode* en français pour répandre la philosophie nouvelle par des canaux différents de ceux qui sont officiels même si ensuite il fait le choix d'attaquer de l'intérieur de sa langue l'institution scolastique. En tout cas, c'est bien aux Pays-Bas que naît une manière moderne de philosopher qui consiste à détrôner la philosophie vulgaire par le choix de philosopher en langue vulgaire. Et si l'on met derrière l'expression de Lumières radicales, le fait d'attaquer à la racine l'argument d'autorité, on peut bien faire de Descartes le père de la modernité. Du reste, d'Alembert ne s'y est pas trompé, dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, si l'on en juge par le portrait qu'il fait de Descartes en habit de chef des conjurés :

> Descartes a osé du moins montrer aux bons esprits à secouer le joug de la scolastique, de l'opinion, de l'autorité, en un mot des préjugés et de la barbarie ; et par cette révolte dont nous recueillons aujourd'hui les fruits, il a rendu à la philosophie un service plus essentiel peut-être que tous ceux qu'elle doit à ses illustres successeurs. On peut le regarder comme un chef de conjurés, qui a eu le courage de s'élever le premier contre une puissance despotique et arbitraire, et qui en préparant une

33. Jonathan I. ISRAËL, *Les Lumières radicales : la philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1750*, trad. par P. HUGUES, C. NORDMANN, P. ROSANVALLON, Paris, éd. Amsterdam, 2005.

> révolution éclatante, a jeté les fondements d'un gouvernement plus juste et plus heureux qu'il n'a pu voir établi.[34]

Ceci ne l'empêche pas d'ajouter :

> S'il a fini par croire tout expliquer, il a du moins commencé par douter de tout ; et les armes dont nous nous servons pour le combattre ne lui en appartiennent pas moins, parce que nous les tournons contre lui.[35]

Même sous la critique, perce l'éloge car quel plus bel hommage peut-on rendre à un philosophe que de lui dire qu'il a donné à la postérité les armes pour le combattre. Ces armes sont le changement de langue qui est aussi un changement de philosophie : en finir avec le latin péripatéticien pour parler la langue vulgaire entendue de tous, en finir avec le respect excessif des Anciens pour ouvrir la science des Modernes. Descartes considère, comme le fera un peu plus tard Pascal dans la *Préface au Traité du vide*, que les Anciens sont les nouveaux et que la philosophie nouvelle est ancienne :

> Je dis de plus, ce qui peut être pourra sembler paradoxal, qu'il n'y a rien en toute cette philosophie, en tant que péripatéticienne et différente des autres, qui ne soit nouveau, et qu'au contraire il n'y a rien dans la mienne qui ne soit ancien : car pour ce qui est des principes, je ne reçois que ceux qui jusques ici ont été connus et admis généralement de tous les philosophes, et qui pour cela même sont les plus anciens de tous.[36]

Véronique Le Ru
Université de Reims Champagne-Ardenne
CIRLEP EA 4299

34. *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, Paris, d'après l'édition de 1763, reprise par Vrin, 1984, p. 99.

35. *Ibid.*

36. Lettre au Père Dinet *in O.P.*, t. 2, p. 1088.